



DELIBERATION

2023/01

RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 9 février, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à la salle des fêtes de Coingt, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice** : 17, **Présents** : 10, **Représentés** : 3, **Votants** : 13

**Etaient présents** : M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Patrick DUMON, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Jean-Pierre PREVOT.

**Etaient représentés** : Mme Katie LEFEVRE par Mme Marie DETERME, M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE et M. Thierry VERDAVINE par M. Bernard GREHANT.

**Etaient absents excusés** : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Vincent LAMOUREUX et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par** : M. Mathieu CANON.

M. le Président présente les grandes orientations budgétaires du Pays de Thiérache pour l'année 2023 et invite les membres du comité syndical à en débattre.

Après la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2023 du Pays de Thiérache, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2023.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Affiché le

ID : 002-200051118-20230209-01\_2023-DE